

Où ?

Institut Notre-Dame de Lourdes	Rue E. Tollenaere, 32 1020 Bruxelles tél : 02/ 4240923
Institut de l'Enfant -Jésus	Rue Général Leman, 74 1040 Etterbeek tél : 02/ 2304604
Centre scolaire Ma Campagne	Rue Africaine, 3 1050 Ixelles tél : 02/ 53808 38
Institut des Filles de Marie	Rue Th. Verhaegen, 6 1060 St Gilles tél : 02/53849 72
Institut des Ursulines	Av. du Sippelberg, 10 1080 Molenbeek tél : 02/4143895
Institut Saint-Vincent de Paul	Place Van der Elst, 25 1180 Uccle tél : 02/3454626
Collège la Fraternité	Chaussée d'Anvers, 28 1210 Bruxelles tél : 02/20328 60
Institut Marie-Thérèse	Rue Delfosse, 25 4000 Liège tél : 04/2220405
Institut de la Providence	Avenue Reine Astrid, 2A 4650 Herve tél : 087/679842
Institut Sainte-Ursule	Rue de Bruxelles, 76 5000 Namur tél : 081 /251050
I.E.T Notre-Dame	Rue de la Science, 52 6000 Charleroi tél : 071 /316439
Institut Sainte-Anne	Rue Circulaire, 5 6041 Gosselies tél : 071/258220
Institut Notre-Dame	Rue de Virelles, 75 6460 Chimay tél : 060/210410
Institut Reine Astrid	Avenue Reine Astrid, 9 7000 Mons tél : 065/401485

Enseignement catholique

Terminer ses humanités autrement

après une 6^e année professionnelle

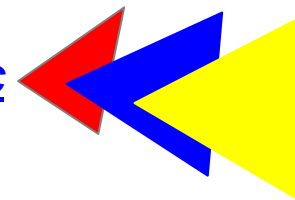
7PC

et obtenir un

**Certificat d'
Enseignement
Secondaire
Supérieur**

Formation générale

Site : www.segec.be/fesec/7PC



Objectifs

- ✚ Permettre à l'étudiant d'être en situation active par rapport à son projet personnel, à son projet professionnel ou à son projet d'études supérieures (GOPP).
- ✚ Développer des compétences face à des situations complexes par le travail personnel en autonomie et le travail collectif.
- ✚ Améliorer ses compétences dans la communication en langue française tant écrite qu'orale
- ✚ Être capable d'utiliser les nouvelles technologies (informatique, multimédia).
- ✚ Utiliser des méthodes et des outils de travail pour apprendre à apprendre et comprendre les rouages de la société.
- ✚ Faire émerger l'intérêt pour des activités culturelles.

Débouchés

- ✚ Marché de l'emploi
- ✚ Enseignement supérieur (Hautes Ecoles, Promotion Sociale,...)

Conditions d'admission

Les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit une 6^e année de l'enseignement secondaire professionnel.

Grille horaire

✚ Religion	2h
✚ Éducation physique	2h
✚ Français	4h
✚ Communication	2h
✚ Activités de synthèse (travail de fin d'études)	3h
✚ Sciences humaines	5h
✚ Mathématiques	3h
✚ Sciences et technologies	2h
✚ GOPP (gestion et opérationnalisation du projet personnel)	6h
✚ GCPP (gestion collective de projets pluridisciplinaires)	1h
✚ Langues modernes (selon les écoles)	0 - 2 ou 4h